

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 11.05.2009

Révision: 11.05.2009

1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

- **Identification de la substance ou de la préparation:**
- **Nom du produit:** **GLOBALWAY Océane**

- **Code du produit:** 1120.01
- **Emploi de la substance / de la préparation:** Nettoyant WC et urinoirs

- **Producteur/fournisseur:**
HTS BIO
ZI - 110 CHEMIN DE SAINT MARTIN
13420 GEMENOS FRANCE
TEL:+33.(0)4.42.320.020
FAX:+33.(0)4.42.320.641
contact@htsbio.com

- **Service chargé des renseignements:** Laboratoire
- **Renseignements en cas d'urgence:** INRS Tél: (33) (0)1 45 42 59 59

2 Identification des dangers

- **Principaux dangers:** **AUCUN**
- **Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:**
Le produit n'est pas à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.
- **Système de classification:**
La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

3 Composition/informations sur les composants

- **Caractérisation chimique**
- **Description:**
Préparation parfumée contenant des microorganismes de classe 1, bio surfactants et agents de surface.
- **Composants dangereux:** néant
- **Autres composants n'apportant pas de danger:**
55965-84-9 mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2- methyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1)
T, N; R 23/24/25-34-43-50/53
24730-31-2 Surfactin (lipopeptide complex)

Composants selon la directive sur les détergents CE 648/2004	
---	--

agents de surface anioniques	< 5%
------------------------------	------

- **Indications complémentaires:**
Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours

- **Remarques générales:** **Aucune** mesure particulière n'est requise.
- **Après inhalation excessive:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- **Après contact avec la peau:**
En cas d'irritation, retirer les vêtements souillés, laver les parties atteintes avec de l'eau savonneuse, rincer à grande eau.

(suite page 2)

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'édition : 11.05.2009

Révision: 11.05.2009

Nom du produit: GLOBALWAY Océane

(suite de la page 1)

- **Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.
- **Après ingestion:** En cas de troubles, si les symptômes persistent, consulter un médecin.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction:**
CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- **Equipement spécial de sécurité:** Aucune mesure particulière n'est requise.

6 Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

- **Les précautions individuelles:** Pas nécessaire.
- **Mesures pour la protection de l'environnement:**
Diluer avec beaucoup d'eau.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **Méthodes de nettoyage/récupération:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure), qui peut être éliminer comme DIS. Puis rincer abondamment à l'eau.
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
- **Indications supplémentaires:** Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

7 Manipulation et stockage

- **Manipulation:**
- **Précautions à prendre pour la manipulation:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Stockage**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**
Stocker dans un endroit à l'abri du gel et des variations de températures. CRAINT LE GEL
- **Indications concernant le stockage commun :** Pas nécessaire.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Péremption du produit après 1 an, à compter du numéro de lot mentionné sur l'emballage.

8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
Sans autre indication, voir point 7.
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.
- **Remarques supplémentaires:**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

(suite page 3)

F

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'édition : 11.05.2009

Révision: 11.05.2009

Nom du produit: **GLOBALWAY Océane**

(suite de la page 2)

- **Equipement de protection individuel**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
- **Protection respiratoire:** N'est pas nécessaire.
- **Protection des mains:**
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
- **Matériau des gants**
Gants en caoutchouc
Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.
- **Protection des yeux:** Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

9 Propriétés physiques et chimiques

· **Indications générales**

Forme:	Liquide limpide
Couleur:	Bleu marine
Odeur:	Caractéristique

· **Changement d'état**

Point de fusion:	Non déterminé.
Point d'ébullition:	Non déterminé.

· **Point d'inflammation (éclair):** Non applicable.

· **Température d'inflammation:** Non applicable.

· **Auto-inflammation:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· **Danger d'explosion:** Le produit n'est pas explosif.

· **Densité:** Non déterminée.

· **Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:** Entièrement miscible

· **valeur du pH à 20°C:** 4 (+/-0,5)

10 Stabilité et réactivité

- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **Réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Informations toxicologiques

- **Toxicité aiguë :**
- **Effet primaire d'irritation :**
- **de la peau:** Pas d'effet d'irritation.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 11.05.2009

Révision: 11.05.2009

Nom du produit: GLOBALWAY Océane

(suite de la page 3)

- **des yeux:** Pas d'effet d'irritation.
- **Sensibilisation:** Aucun effet de sensibilisation connu.
- **Indications toxicologiques complémentaires:**
Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE de classification des préparations, le produit n'est soumis à aucune obligation de marquage.
En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons.

12 Informations écologiques

- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**
Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
- **Biodégradabilité :**
Suivant le test OCDE 301, la biodégradabilité ultime des agents de surface est supérieure à 60%

13 Considérations relatives à l'élimination

- **Produit**
- **Recommandation:**
De petites quantités peuvent être mises en décharge avec les ordures ménagères.
- **Emballages non nettoyés**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- **Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

14 Informations relatives au transport

- **Transport par terre ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier):**
- **Classe ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train):** -
- **Transport maritime IMDG (ordonnance sur le transport de produits dangereux):**
- **Classe IMDG:** -
- **Polluant marin:** Non
- **Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR:**
- **Classe ICAO/IATA:** -

15 Informations réglementaires

- **Marquage selon les directives CEE:**
Les mesures de prudence habituelles doivent être observées en cas de manipulation de produits chimiques.
Le produit n'est pas identifié suivant les directives de la Communauté Européenne/les lois respectives nationales.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 11.05.2009

Révision: 11.05.2009

Nom du produit: GLOBALWAY Océane

2008/58/CE (30eme ATP) ; 2006/8/CE

(suite de la page 4)

16 Autres données

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration :

- Directive 67/548/CEE et son rectificatif 2004/73/CE & 2006/8/CE concernant le rapprochement des dispositions législatives, réglementaires et administratives relatives à la classification, l'emballage et l'étiquetage des substances dangereuses.

- Règlement CE N° 648/2004 relatif aux détergents.

- Suivant la directive 2000/54/CE concernant la protection des travailleurs contre les risques liés à l'exposition à des agents biologiques au travail.

Les microorganismes utilisés pour la fabrication de ce produit font partie du groupe 1 de la classification des micro-organismes selon la directive européenne 2000/54/CE (micro-organismes qui n'ont jamais été décrits comme agent causal de maladies infectieuses chez l'homme et ne présentent aucun danger pour l'environnement.

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

F